



Ordonnance de télécom CRTC 2008-194

Ottawa, le 15 juillet 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	198	le 27 juin 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	199	le 27 juin 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	200	le 2 juillet 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	201	le 2 juillet 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Canada	7140	le 27 juin 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Canada	7141	le 27 juin 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Canada	7142	le 2 juillet 2008	le 1 ^{er} août 2008
Bell Canada	7143	le 2 juillet 2008	le 1 ^{er} août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>